



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/29
22 juin 1987

FRANCAIS
Original: anglais/français

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles
y relatifs

Madrid, 22 juin 1987

Rapport de la Réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention
pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

P N U E

Athènes, 1987

Introduction

1. A l'aimable invitation du gouvernement espagnol, le Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs s'est réuni à Madrid le 22 juin 1987.
2. La réunion était présidée par le président du Bureau, M. Javier Sáenz Cosculluela, ministre espagnol des Travaux publics et du Logement. M. Abderrahmane Boufettas, vice-président (Maroc), M. Abdul-Hamid Munajid, vice-président (République arabe syrienne), et Mme Nuran Talu (Turquie), rapporteur, étaient également présents.
3. Le secrétariat était représenté par M. Aldo Manos, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée.
4. La réunion a été ouverte par M. Javier Sáenz Cosculluela, président du Bureau, qui a souhaité la bienvenue aux participants.
5. M. Aldo Manos a fait part aux autorités espagnoles que le Directeur exécutif, M. Mostafa K. Tolba, leur exprimait sa gratitude d'avoir bien voulu accueillir la réunion du Bureau.

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

6. La réunion a adopté l'ordre du jour proposé par le secrétariat.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

7. Le Coordonnateur a présenté le rapport sur les activités menées du 1er avril au 31 mai 1987 (UNEP/BUR/29, document de travail 3).
8. Le Coordonnateur a informé le Bureau que le renouvellement du bail des bureaux occupés à Athènes par l'Unité de coordination était retardé. Le Coordonnateur a fourni au Bureau les renseignements que celui-ci sollicitait sur l'espace occupé et le montant du loyer.

9. Le Coordonnateur a invité les autorités espagnoles à faciliter le retour en Grèce des plaques d'immatriculation diplomatique délivrées à un ancien membre du personnel de l'Unité et pas encore renvoyées.

10. Il a informé le Bureau que, lors du XIVe Conseil d'administration du PNUE, plusieurs délégations avaient évoqué en termes très favorables le Plan d'action pour la Méditerranée.

11. Au cours de la discussion, le vice-président du Maroc a suggéré qu'il devrait être trouvé un moyen d'infliger une amende aux navires responsables de pollution par des déchets toxiques, au bénéfice du Plan d'action. La représentante de la Turquie a informé la réunion qu'une mission de la CEE s'était rendue dans son pays à propos des installations de réception flottantes proposées. Elle a également informé le secrétariat que la contribution turque pour 1987 serait prochainement versée et que l'Organisation de planification étatique avait accordé son appui au projet régional sur les risques sismiques.

Point 3 de l'ordre du jour - Propositions de rechange sur la répartition des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

12. Sur la recommandation de la "Réunion sur les méthodes de rechange pour le calcul des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée", le Bureau a décidé de recommander aux Parties contractantes d'adopter, lors de leur prochaine réunion, le barème révisé des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, tel qu'il figure à l'annexe I.

Point 4 de l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

13. Selon l'usage établi dans les années passées, le Bureau a décidé de se réunir le 6 septembre 1987 au siège de l'Unité de coordination, à Athènes, afin d'examiner les questions soumises à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes. Le secrétariat transmettra au président les documents nécessaires et le président proposera un ordre du jour pour la prochaine réunion du Bureau.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

14. Le président a lu au Bureau une lettre qui lui a été adressée par le ministre d'Etat chargé des Affaires Etrangères de la Principauté de Monaco et dans laquelle celui-ci remercie le Bureau de la proposition visant à instituer une bourse pour honorer la mémoire de M. Alain Vatrican.

15. Le président a également distribué au Bureau une note contenant certains points à insérer dans sa déclaration liminaire lors de la prochaine réunion des Parties contractantes. Cette question fera l'objet d'un examen plus poussé à la prochaine réunion du Bureau.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport de la réunion

16. Le Bureau a adopté son rapport.

BAREME DE REPARTITION PROPOSE

Algérie	1.48
Chypre	0.16
Egypte	0.74
Espagne	15.00
France	37.01
Grèce	4.00
Israël	2.33
Italie	26.95
Liban	0.10
Libye	2.75
Malte	0.10
Maroc	0.53
Monaco	0.11
Syrie	0.42
Tunisie	0.32
Turquie	4.00
Yugoslavie	4.00
	<hr/>
	100.00
	<hr/>